

Zeitschrift: Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Herausgeber: Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Band: 36 (1900)
Heft: 135

Artikel: Nouvelles notes sur la flore de la Vallée de Joux
Autor: Aubert, S.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-266066>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

NOUVELLES NOTES

SUR LA FLORE DE LA VALLÉE DE JOUX

PAR

Sam. AUBERT.

Depuis quatre ans, je consacre la belle saison à parcourir la vallée de Joux dans tous les sens, et je prends la liberté de publier ici les principaux résultats de mes excursions des années 1897, 98 et 99, dans l'idée que les faits signalés pourront être de quelque intérêt pour ceux qui s'occupent de la géographie botanique de la Suisse et surtout du Jura.

Depuis nombre d'années, le Jura est parcouru en long et en large par de nombreux botanistes; cette chaîne est bien connue dans son ensemble, mais non dans ses détails; aussi il importe à chaque botaniste d'étudier à fond la contrée qu'il habite et de publier le résultat de ses investigations. De cette manière seulement, nous pourrons connaître exactement la flore jurassique et étudier, sur des bases solides, les conditions d'existence des espèces.

Avant d'entrer en matière, je rappelle les « Notes sur quelques plantes rares ou non signalées de la Vallée de Joux » parues dans le n° 125 du Bulletin en 1897.

Viola arenaria D. C. J'ai rencontré cette espèce, à tous égards nouvelle pour le Jura suisse, au Mont-du-Lac, localité exposée à l'ouest et située à l'extrémité N.-E. de la Vallée, sur un calcaire très détritique. A côté du type normal, on trouve en cette localité la var. *rupestre* Schmidt, à ovaires complètement glabres. *V. arenaria* est une espèce des grèves sablonneuses sèches. Il faut évidemment que les détritiques de la roche calcaire lui présentent les mêmes conditions d'existence, car au Mont-du-Lac, notre espèce apparaît en un grand nombre d'individus et mûrit ses graines parfaitement bien.

Sur le plateau suisse, dans le Valais, *V. arenaria* apparaît en

des localités essentiellement siliceuses ; là, au contraire, le substratum est tout calcaire et nous avons en cette plante l'exemple d'une espèce qui recherche, non tel ou tel élément du sol, mais certaines conditions physiques : sol sec, détritique, exposition favorable.

Salix reticulata L. est connu depuis longtemps au Mont-Tendre. M. L. Piguet et moi avons trouvé, le 11 juillet 1897, une fort belle colonie de cette espèce sur les pâturages du Couchant, alt. 1400 m., au pied d'une colline tournée au nord et ombragée par de grands sapins. L'espèce est une relique du climat glaciaire et la localité nous montre le rôle important que joue l'exposition dans la distribution des espèces alpines, rôle qui va bien avant celui de l'altitude. En effet, et malgré l'altitude relativement faible, *S. reticulata* prospère et se maintient dans cette localité, au milieu de la flore triviale du pâturage.

Veronica fruticulosa L. est très répandue sur les pentes sèches et rocailleuses de la Dôle et surtout du Noirmont. M. L. Piguet et moi, nous l'avons rencontrée, de plus, sur les crêtes rocheuses qui couronnent le versant occidental du vallon des Begnines et au Mont Sallaz, à l'altitude moyenne de 1500 m., à 5 km. au N.-E. du Noirmont. Cette espèce, je crois, n'est pas signalée plus au nord dans le Jura et la localité des Begnines constituerait ainsi sa limite septentrionale jurassique.

Lycopodium inundatum L. est aussi une épave glaciaire dans le Jura ; cette espèce croît à la tourbière des Petits-Plats, alt. 1300 m., en abondance et en compagnie de *L. Selago*. Cette dernière apparaît, en outre, dans d'autres tourbières de la région et sur la sommité du Mont-Tendre, au-dessus de 1600 m. Je connais une seule station de *L. clavatum* : pâturage des Grands-Plats, alt. 1250 m. Quant à *L. annotinum*, il est assez fréquent dans la forêt du Risoux, où il couvre des vastes surfaces de ses tiges rampantes et ramifiées. De plus, il en existe une petite colonie dans la tourbière du Campe (1030 m.), dans un massif de bouleaux. *L. annotinum* est une espèce de la forêt touffue ; elle ne croît guère que sur l'humus conservé frais par l'ombre des grands sapins et jamais dans le Risoux (alt. maximum 1420 m.) on ne la rencontrera dans des éclaircies. Pourtant, j'ai observé *L. annotinum*, en individus sains et vigoureux, au pied de la Dôle, à 1550 m. versant nord, sur un terrain d'airelles, rhododendrons, dépourvu d'arbres. L'exposition semble être le princi-

pal facteur de ce fait qui au premier abord semble anormal. Il est bon d'ajouter de suite que l'inspection des lieux confirmait un déboisement récent. D'autre part, l'altitude exerce aussi une certaine influence qu'il ne faut pas méconnaître : plusieurs espèces, *Thalictrum aquilegifolium*, *Trollius europaeus*, *Orchis globosa*, *Aconitum napellus*, etc., qui, dans la région inférieure de la Vallée, se rencontrent exclusivement dans les lieux humides ou ombragés, apparaissent aussi sur le sol calcaire et sec du versant du Mont-Tendre tourné au sud, à 1600 m. et au-dessus.

Carduus Personata Jacq., indiqué soit dans Rapin, soit dans Durand et Pittier, seulement au Chasseron et à la Dôle, est assez commun dans les éboulis buissonnants du Couchant et des Begnines, puis à la Sèche des Amburnex.

Epilobium alsinefolium Vill. n'est pas rare à la Vallée, dans les lieux frais et humides, près des sources du versant oriental : à la Dôle, au Noirmont, aux Amburnex, Marchairuz, Mont-Tendre, puis plus bas, à 1300 m., aux Petits-Plats, et même dans les fossés de certaines tourbières (Bursine), en des formes diverses.

Pulmonaria montana Lej., indiqué déjà au Marchairuz par Vetter, est répandu dans les lieux frais, les bois clairs, les lapiaz, au-dessus de 1300 m. surtout sur le versant oriental, aussi à la Dôle, Noirmont, Mont-Sallaz, Amburnex, Prés-de-Bière, Marchairuz, Mont-Tendre, ainsi que dans les prairies tourbeuses du Thalweg, à proximité de la frontière française.

Ceratophyllum submersum L. existe au lac Ter, où il a été signalé en 1895 par Hétier (*Flore du Jura*, par Ant. Magnin et Fr. Hétier, page 219).

Senecio campestre D. C. : espèce très caractéristique des pâturages secs du versant oriental ; elle apparaît de préférence et parmi les espèces dominantes sur le plateau des Prés-de-Bière, lapiaz envahi et recouvert par le gazon. Partout ailleurs elle est disséminée. Les bancs de roches sont horizontaux, la couche de terre mince, la localité est très sèche et présente un intérêt tout spécial vu son altitude, 1300 m. A côté d'espèces plutôt méridionales comme *Daphne Cneorum*, *Genista pilosa*, *Hypericum Richeri*, elle renferme des espèces alpines : *Anemone alpina et narcissiflora*, *Linum alpinum*, *Salix retusa*, *Carex sempervirens*.

Utricularia intermedia Hayn est une plante nouvelle pour la flore du Jura, trouvée en premier lieu par M. Ch. Meylan dans un ancien lit de l'Orbe, près le Sentier.

Listera cordata R. Br., signalée au Mont-Tendre (de Rham), Marchairuz (Vetter), Noirmont (Thurmann), existe encore dans toutes ces localités, mais surtout dans la forêt du Risoux (versant ouest); on est certain de la rencontrer dans les parties sombres et moussues de la forêt où le couvert des grands sapins maintient le sol frais et humide.

Blechnum spicant Sm. existe en colonies assez disséminées dans la même forêt, indiquée déjà par Bertholet.

Streptopus amplexifolius Dec. n'est indiquée dans Durand et Pittier, pour le Jura, qu'« en-dessous de la Dôle, en montant par la Rippe ». M. Ch. Meylan l'a observée il y a quelques années dans les forêts de Ste-Croix. Elle n'est pas rare dans la forêt du Risoux où elle habite les dépressions fraîches, en compagnie de *Athyrium filix femina*, *Aspidium filix mas*, *Mulgedium alpinum*, *Prenanthes purpurea*, etc. Ces dépressions à haute végétation herbacée sont une des formations les plus caractéristiques du Risoux ou plus généralement des hautes forêts d'épicéas. *S. amplexifolius* croît aussi sur le versant oriental dans des localités analogues : Mont-Sallaz.

Veronica montana L., pas signalée non plus à la Vallée de Joux, apparaît disséminée dans les épaisses forêts du territoire : Risoux, Carroz, Rollaz, Marchairuz.

Epipogon aphyllum Sw. Pendant l'été 1898, j'ai eu la bonne fortune de mettre la main sur toute une colonie de cette délicate orchidée dans la forêt du Carroz (alt. 1250 m.) versant N.-W. de la Vallée.

Nigritella suaveolens Vill. = *Nigritella angustifolia* × *Gymnadenia conopsea* : revers nord du Mont-Tendre, 1500 m., un seul individu.

Pirola uniflora L. : observée pour la première fois dans la contrée par M. Genty, de Dijon, au Bois des Chaumilles.

Epipactis palustris Crantz : colonie étendue aux marais des Vieux-Cheseaux, près du lac.

Tofieldia calyculata Wahlenb. : A part les localités montagnardes déjà connues de la Dôle, du Noirmont, de la Dent-de-Vaulion, j'ai observé cette espèce sur les grèves marécageuses du lac de Joux : Bas-des-Bioux, Abbaye.

Teucrium chamaedrys L. Cette plante, si commune dans les lisières jurassiques, est au contraire très rare chez nous ; je l'ai observée en quelques individus isolés sur une pelouse sèche à l'est du village du Lieu (1050 m.).

Il en est de même de *Epilobium tetragonum* L. qui croît en abondance contre les murs limitant les fossés dans ce même village.

Heleocharis acicularis R. Br. abondant sur la grève inondée du lac de Joux, au Rocheray, à l'Abbaye, aux Bioux.

Gagea lutea Schult. Il est assez curieux de constater la diversité des stations où l'on rencontre cette liliacée. A la Dôle, elle croît en abondance dans les enfoncements, les petites dépressions des escarpements du versant sud. Dans la zone du Marchairuz, Prés-de-Bière, *G. lutea* s'observe exclusivement autour des « chalets », sur un sol saturé de détritux animaux ; partout ailleurs dans le pâturage elle fait défaut. De plus, j'ajoute que dans la Vallée proprement dite, cette espèce est confinée à la zone du Marchairuz. En somme les conditions biologiques des deux espèces de stations où se rencontre notre espèce ne diffèrent pas énormément. *G. lutea* est une plante qui aime les sols profonds, et les localités précitées lui offrent cette condition : les dépressions des escarpements de la Dôle ont une profondeur de terre de 15 cm. et plus. Autour des « chalets », sous l'influence de l'accumulation des engrais, la végétation pousse rapidement, la couche d'humus s'épaissit en proportion et notre espèce y rencontre toutes les conditions nécessaires à son développement. Dans l'un et l'autre cas, *G. lutea* subit de la part d'autres espèces habitant ces mêmes localités une concurrence réduite à un minimum ; en effet le gazon est lâche, peu compacte, et, au moment de l'année pendant lequel elle se développe, la flore triviale des graminées envahissantes n'en est qu'à sa période de début. Au milieu du pâturage, hors de la zone constamment fumée par le bétail, même où la couche de terre est profonde, là le gazon des graminées est serré, compacte, et vraisemblablement c'est la concurrence de la part de ces dernières qui fait que l'on y observe pas *G. lutea*. D'un autre côté, cette plante paraît indifférente à la composition chimique du sol et supporte ou se prive de substances organiques azotées déposées par les troupeaux.

Il existe, dans les escarpements de la Dent-de-Vaulion, un « couloir » rapide, tourné au nord, et dans la partie supérieure duquel (alt. 1450 m.) se trouvent réunies, au milieu d'un gazon de *Carex sempervirens* et sur un espace de quelques mètres carrés les espèces alpines suivantes : *Dryas octopetala*, *Pinguicula alpina*, *Tofieldia calyculata*, *Gymnadenia odoratissima*, *Cœloglossum*

albidum, *Anemone alpina* et *narcissiflora*, *Festuca pumila*, *Gentiana acaulis*. Les facteurs intervenants sont ici : 1° l'exposition septentrionale qui détermine un climat local plus frais et plus humide ; 2° la déclivité du sol qui diminue la concurrence entre les espèces pour l'occupation du sol. En effet, le long des pentes très rapides, le gazon n'est jamais compacte ; il se compose de touffes, « mottes », pour le cas particulier de *Carex sempervirens*, plus ou moins espacées et disposées en escaliers, laissant donc entre elles des vides où croissent les espèces précitées.

L'altitude n'est point la cause directe de la distribution des espèces. Pour ce qui concerne les espèces alpines du Jura, ce n'est pas sur les plus hauts sommets, les crêtes les plus élevées que l'on observera la flore alpine la plus riche. Les croupes du Mont Tendre, par exemple, sont très pauvres. La distribution de ces espèces est une résultante des conditions biologiques des localités, conditions qui sont déterminées par l'exposition, l'inclinaison et la nature physique du sol. L'altitude influe cependant d'une manière indirecte, comme *déterminante* de facteurs directs. Ainsi, dans les creux qui séparent les crêtes du Mont-Tendre, on rencontre encore en juillet *Soldanella alpina*, évidemment et surtout à cause de l'humidité du sol provenant de la fonte des neiges accumulées dans ces localités. Or, toutes autres conditions égales, la neige persiste d'autant plus longtemps que l'altitude d'un lieu est plus élevée.

Un autre exemple de localisation d'espèces ayant, pour cause principale la concurrence pour l'habitation du sol nous est fournie par la Sèche des Amburnex ; c'est un lapiaz horizontal de 1 km² de superficie, situé à 1350 m. et entouré d'un pâturage déboisé, à sol très inégal, présentant une couche de terre tantôt mince, tantôt profonde. Or, dans les limites du lapiaz, nous rencontrons des espèces telles que : *Anemone narcissiflora* et *alpina*, *Serratula monticola* Bor., *Cerinthe alpina*, *Hypericum Richeri*, qui manquent ou sont très rares en dehors de celui-ci. Pourtant, les conditions de climat, de sol, d'exposition sont les mêmes dans l'une et l'autre des deux localités. Seulement, sur le pâturage limitant le lapiaz, règne une végétation robuste de Graminées et autres espèces d'un caractère plus ou moins trivial formant un gazon serré et compacte qui exclut les espèces alpines, tandis que dans le lapiaz ces dernières trouvent facilement des places pour vivre, dans les fissures, les creux existant entre les bancs de rochers et dans lesquels le gazon de

la prairie ne peut prendre pied et où le bétail ne s'introduit pas. Très probablement, l'absence des espèces alpines citées ci-dessus dans le pâturage entourant le lapiaz de la Sèche des Amburnex a pour cause principale la concurrence des espèces triviales envahissantes.

Deux espèces intéressantes, cependant : *Daphne Cneorum* et *Genista pilosa* apparaissent tout aussi bien en dehors que dans les limites du lapiaz, mais ces deux espèces rampent, s'étendent sur le sol et de cette manière ont la possibilité de lutter avantageusement contre les graminées et autres espèces du pâturage.

Sentier, octobre 1899.

